

POSTULAT
des députés Philipp Matthias Bregy, CVPO, et Beat Rieder, CVPO, concernant la
promotion de l'e-mobilité (17.03.2011) 5.125

La "Charte de Lucerne", soutenue entre autres par le Touring Club Suisse (TCS) et l'Office fédéral des routes (OFROU), prône la promotion de l'e-mobilité. Aujourd'hui déjà, la ville de Zurich, avec le projet "Stratégie partielle e-mobilité" et les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville avec le projet "e-Share", s'engagent activement pour la mobilité électrique. Grâce aux expériences des pays voisins, nous savons que ce sont avant tout les villes et les régions touristiques qui s'engagent pour ce projet plein d'avenir. Ainsi, avec les deux Bâle et le canton de Zurich, ce sont jusqu'ici des régions urbaines qui se sont engagées pour l'e-mobilité en Suisse. Pourquoi le canton du Valais, en sa qualité de canton touristique de première importance, ne devrait-il pas aussi s'engager pour sa promotion?

Pour cette raison, nous prions le Conseil d'Etat de fixer le soutien à l'e-mobilité comme objectif stratégique du canton du Valais. Parallèlement, nous demandons que le Conseil d'Etat élabore une stratégie globale pour la promotion de l'e-mobilité. Cette stratégie pourrait s'axer, par exemple, sur les questions d'un réseau partagé de distributeurs électriques sur tout le territoire valaisan, sur la promotion ciblée de projets d'e-mobilité ou sur l'utilisation de véhicules électriques dans la flotte de véhicules officiels de l'Etat.

Nous sommes convaincus qu'un rôle précurseur dans le domaine de l'e-mobilité – en tant que moyen de transport novateur et durable – conviendrait très bien au Valais, d'autant plus que notre canton joue déjà, avec les centres touristiques sans voiture (par exemple Saas-Fee) un tel rôle d'avant-garde dans ce domaine, où il bénéficie d'une expérience certaine.

Sion, le 17 mars 2011
(14h20)

Philipp Matthias Bregy, député, CVPO
Beat Rieder, député, CVPO